

# L'interview

## Didier Le Menestrel, fondateur et président de La Financière de l'Echiquier, et Bénédicte Gueugnier, directrice de la Fondation Financière de l'Echiquier

**Vous venez de recevoir le Trophée de la Philanthropie, qui récompense les activités menées depuis une dizaine d'années par la Fondation Financière de l'Echiquier. Que signifie ce prix pour vous ?**

**Didier Le Menestrel.** La philanthropie fait partie de la finance et de nos gènes. La bonne santé de La Financière de l'Echiquier laisse de la place à un projet philanthropique. La création de la fondation nous a permis de structurer notre démarche spontanée, à l'origine un peu anarchique. Nous sommes toujours heureux de pouvoir donner, et ce trophée est une belle reconnaissance. Bénédicte a une liberté d'action totale pour développer ce projet ; la fondation a une existence quasi autonome.

**Bénédicte Gueugnier.** Au moment de la création de la fondation, en 2004, j'ai effectivement eu la chance d'avoir carte blanche ! Ce prix couronne l'engagement des dirigeants de l'entreprise, mais aussi celui des collaborateurs. Il donne également une certaine visibilité dans le monde de la finance. Le modèle économique de La Financière de l'Echiquier est pérenne, ce qui a permis de stabiliser un projet extra-professionnel et d'embarquer les collaborateurs de La Financière de l'Echiquier dans le monde associatif, un autre monde pour eux.

**Avez-vous associé les collaborateurs dès la création de la fondation ?**

**Didier Le Menestrel.** Nous nous sommes, dans un premier temps, familiarisé avec ce monde associatif. Nous avons ensuite très vite associé les salariés en les incitant à proposer des projets à la fondation. Puis, le lancement de la première Maison des jeunes talents, notre projet « maison » qui accueille des élèves issus de milieux modestes en classes préparatoires aux grandes écoles à Paris, nous a permis d'intéresser nos collaborateurs grâce à un système de parrainage. C'est aujourd'hui l'engagement le plus important que nous leur proposons. Enfin, depuis 2012, les collaborateurs disposent chacun de cinq jours par an sur leur temps de travail pour s'impliquer auprès des associations soutenues par la fondation.

**Bénédicte Gueugnier.** Dès le départ, nous avons eu la volonté de semer une graine de solidarité dans le cœur des collaborateurs. Nous avons instauré ce mécénat de compétences pour permettre aux salariés d'agir, souvent à plusieurs, en fonction de leurs aspirations, dans les associations que nous soutenons financièrement. Ils peuvent participer à des missions variées, comme la remise à neuf d'un parc informatique, l'ani-

mation de bibliothèques de rue ou encore la rénovation de locaux. Environ 60 % des collaborateurs se sont impliqués. Par ailleurs, la fondation s'appuie sur un comité d'engagement, auquel participent six salariés, à raison de trois ou quatre fois par an, pour statuer en dernière instance sur les projets présentés par l'équipe de la fondation.

**Quels sont les critères de sélection des projets ? S'appliquent-ils également aux propositions des salariés ?**

**Bénédicte Gueugnier.** Nous soutenons des associations françaises qui agissent en faveur de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle et contre la grande exclusion. Ces critères ne s'appliquent pas forcément aux projets que peuvent proposer les salariés.

**Didier Le Menestrel.** Définies dès l'origine, ces règles constituent notre fil rouge. La fondation finance en priorité des dépenses d'investissement, et des dépenses ponctuelles de fonctionnement.

**Bénédicte Gueugnier.** Nous portons aussi une attention particulière au caractère innovant des projets. Récemment, nous avons initié deux financements pluriannuels, sur trois ans, pour soutenir deux écoles qui expérimentent des pratiques innovantes. Ces écoles élitistes sont le plus souvent inaccessibles aux plus modestes, que nous avons à cœur d'aider, afin de lutter contre le décrochage scolaire. Nous soutenons par ailleurs des établissements du réseau Espérance Banlieue – implanté dans les quartiers prioritaires –, des écoles plus traditionnelles, avec port de l'uniforme et une grande place accordée à l'autorité, plébiscitées par les familles pour leurs résultats.

**Sur combien d'années la fondation accompagne-t-elle une association ?**

**Didier Le Menestrel.** Les associations bénéficient d'aides ponctuelles mais peuvent nous solliciter à plusieurs reprises. La durée de notre soutien est de trois ans maximum, sauf cas exceptionnels, pour ne pas créer de dépendance. Les aides sont de l'ordre de 15 000 à 20 000 euros, 30 000 euros maximum.

**Que représentent les Maisons des jeunes talents dans les activités de la fondation ?**

**Didier Le Menestrel.** Les Maisons des jeunes talents, créées en 2010, sont le projet phare de la fondation. Ce programme d'égalité des chances, qui absorbe la moitié du budget annuel



**Didier Le Menestrel** est président-directeur général, actionnaire principal de La Financière de l'Echiquier, fondée en 1991 avec Christian Gueugnier. Diplômé de l'Institut supérieur de gestion et du Centre de formation à l'analyse financière, il est également membre de la Société française des analystes financiers (SFAF) et administrateur de l'Association française de gestion (AFG), dont il a présidé, en 2016, la mission «Compétitivité». Il a démarré sa carrière en 1983 comme analyste financier au sein de la société d'agents de change Ferri SA.



Diplômée en histoire de l'art et de Sciences-Po Paris, **Bénédicte Gueugnier** rejoint La Financière de l'Echiquier en 1996, comme responsable de la gestion privée, puis du marketing et de la communication. A partir de 2005, elle pilote la création et le développement de la Fondation Financière de l'Echiquier, et conçoit, en 2010, les Maisons des jeunes talents, un programme d'égalité des chances qui cherche à rendre les classes préparatoires accessibles à tous.

de la fondation, correspond à notre esprit d'entreprise et à notre volonté d'impliquer les collaborateurs.

**Bénédicte Gueugnier.** Les Maisons des jeunes talents proposent un hébergement et un accompagnement individualisé à des élèves boursiers, issus de milieux très modestes, admis en classes préparatoires aux grandes écoles à Paris. Au départ exclusivement réservées aux filles, les Maisons des jeunes talents comptent désormais douze garçons sur les quarante-deux élèves que nous accueillons. Nous avons récemment lancé une action de sensibilisation dans les lycées d'origine de nos élèves, pour lever les freins et inciter toujours plus d'élèves à oser les classes préparatoires. Nous avons aussi noué un partenariat avec l'Essec pour préparer ces jeunes à la prépa et réduire l'écart académique.

**Didier Le Menestrel.** Grâce au système de parrainage, les «jeunes talents» découvrent l'entreprise et ses codes. Il nous arrive aussi de les accueillir ensuite en stage.

#### Comment la fondation est-elle financée ? A combien s'élève son budget ?

**Didier Le Menestrel.** Nous avons créé en 2004 un fonds de partage, Echiquier Excelsior, qui reverse 50 % de ses frais de gestion à la fondation. Le montant reversé varie donc selon les années. En 2017, cette dotation représente environ 800 000 euros. C'est une dotation nette de frais. Nous avons

aussi dupliqué ce mécanisme de partage sur d'autres fonds et, depuis quelques années, la fondation a su créer sa propre dynamique de financement.

**Bénédicte Gueugnier.** Un quart du budget de la fondation émane aujourd'hui de dons externes, en provenance des salariés de La Financière de l'Echiquier, des clients ou de donateurs (particuliers, entreprises, fondations !) qui financent les Maisons des jeunes talents. Le montant de ces dons est en constante évolution.

**Didier Le Menestrel.** L'objectif est de multiplier les sources de financement pour faire grandir la fondation. Nous allons promouvoir activement notre nouvelle sicav de partage, Echiquier Positive Impact, qui reverse un tiers des frais de gestion à la fondation.

#### Comment la fondation peut-elle aller encore plus loin ?

**Bénédicte Gueugnier.** Mon souhait est de faire grandir les Maisons des jeunes talents. Grâce à l'appui de donateurs extérieurs, nous aimerions doubler le nombre de bénéficiaires, sachant que l'accueil d'un étudiant représente un budget annuel de 14 000 euros.

**Didier Le Menestrel.** Nous voulons aussi renforcer notre soutien aux associations qui se consacrent à la grande exclusion ; les besoins sont immenses et le don prend tout son sens.

Propos recueillis par Catherine Rekik